



Budget Primitif 2022





LE CONTEXTE

C'est un budget de près de 1,6 milliard d'€ qui a été adopté par le Conseil départemental les 9 et 10 décembre 2021.

Ce BP 2022 est le 1er budget de la nouvelle Assemblée issue des élections départementales de juin 2021. Il permet donc de se projeter sur les orientations et les chantiers pour les 6 années à venir.

L'année 2021 a été fortement marquée par la crise sanitaire, ses conséquences économiques et sociales mais, l'exercice 2022, malgré des incertitudes, est envisagé avec plus de sérénité.

Dans ce contexte, le BP 2022 est bien un « budget de reprise » qui permettra de soutenir l'économie en Isère, l'emploi et l'attractivité du territoire grâce à un budget d'investissement élevé.

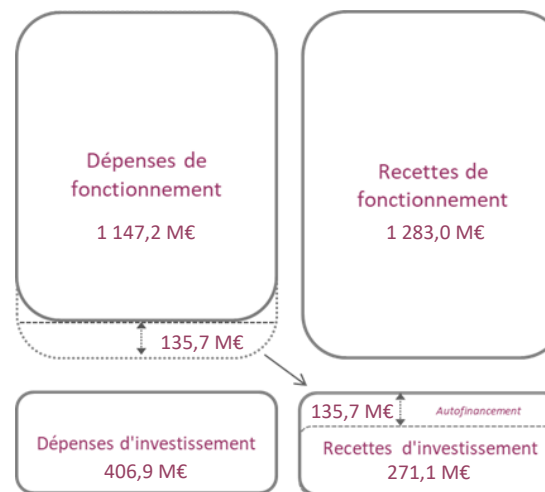
De plus, le Département en tant que chef de file des solidarités continuera d'accompagner et de protéger les plus fragiles en leur consacrant plus de 50% de son budget de fonctionnement.



L'EQUILIBRE DU BUDGET¹

Le budget primitif pour 2022 (budget principal et budgets annexes) s'élève à 1 554,1 M€ en dépenses et recettes.

En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 1 147,2 M€ et les recettes à 1 283 M€.

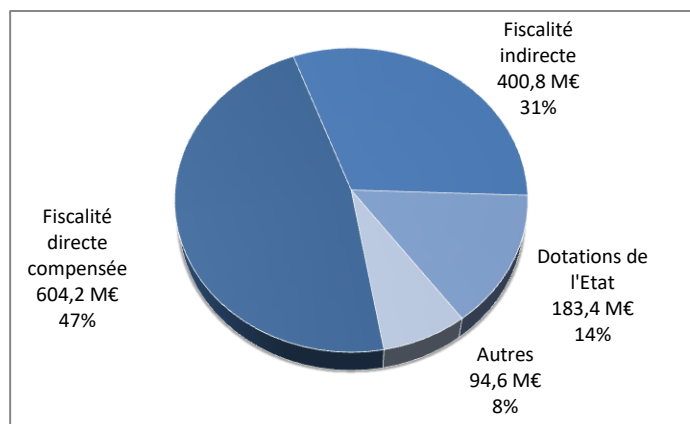


L'équilibre dépenses / recettes en fonctionnement permet de dégager un autofinancement de 135,7 M€.

¹ Budget consolidé, opérations réelles, hors doubles comptes

LES RECETTES : 1 554,1 M€

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 1 283 M€.



Ces recettes de fonctionnement relèvent à 47% de la fiscalité directe compensée (604,2 M€).

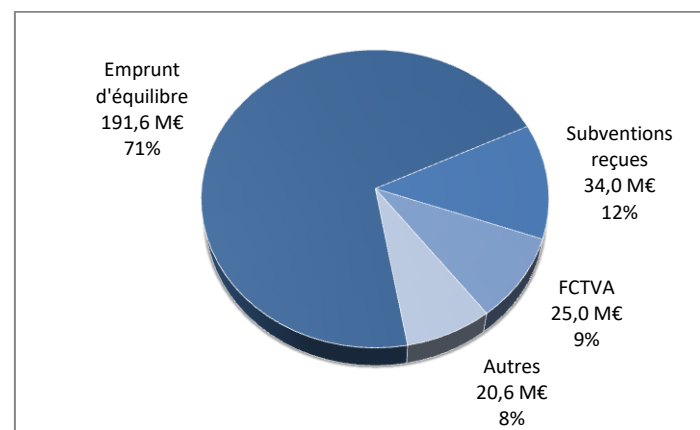
Hors fiscalité compensée, les principales recettes sont les suivantes :

- La dotation globale de fonctionnement : 163,9 M€ (dotation de l'Etat) ;
- Les droits de mutations (DMTO) : 202 M€ (fiscalité indirecte) ;
- TSCA² suite aux transferts de compétences : 75,6 M€ (fiscalité indirecte) ;

- La TICPE³ : 74,2 M€ (fiscalité indirecte) ;
- Les dotations de la CNSA⁴ pour les aides aux personnes âgées et handicapées : 54,5 M€ (autres).

A noter que le Département a fait le choix d'augmenter le taux des DMTO, soit un passage de 3,8 % à 4,5 %. L'Isère s'aligne ainsi sur la très grande majorité des autres Départements.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 271,1 M€.



Le fonds de compensation de la TVA représente 25 M€ de recettes d'investissement (9%) et les subventions reçues 34 M€.

L'emprunt d'équilibre représente 191,6 M€.

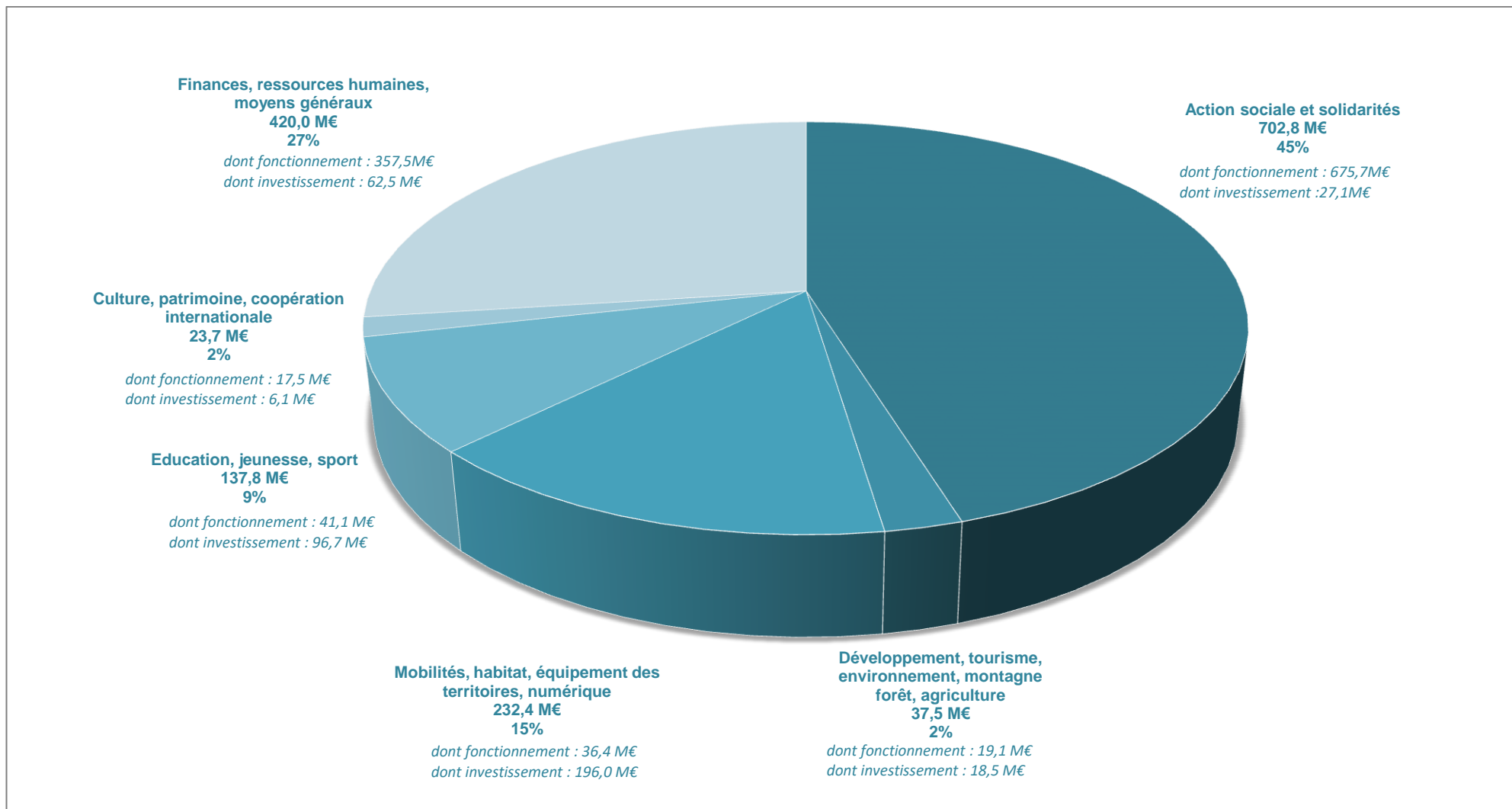
² TSCA : taxe spéciale sur les conventions d'assurance

³ TICPE : taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques

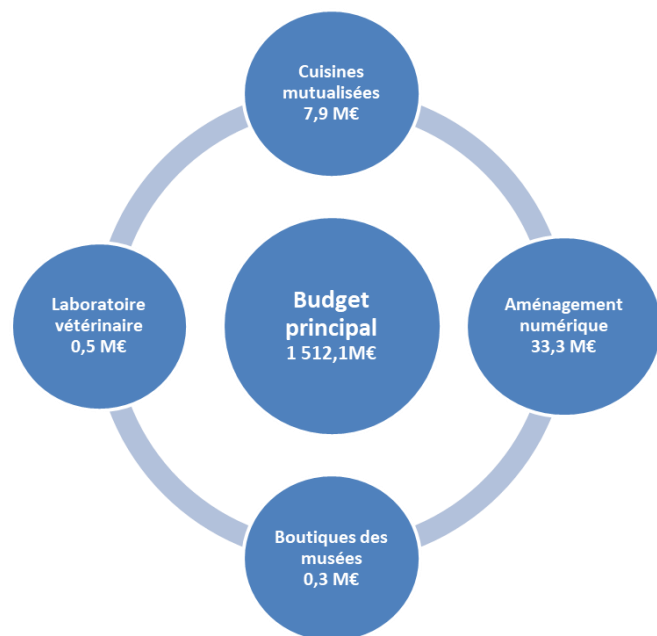
⁴ CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (allocations APA, PCH et MDPH).

LES DEPENSES : 1 554,1 M€

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 1 147,2 M€ et les dépenses d'investissement à 406,9 M€ (372,2 M€ hors dette).



LA STRUCTURE DU BUDGET



Le budget voté comprend⁵ :

- > Le budget principal du Département qui regroupe les principales missions exercées par le Département.
- > Le budget annexe Aménagement numérique consacré au Réseau en fibre optique installé par le Département de l'Isère (Isère THD).

⁵ A noter la clôture du budget annexe TransIsère, réseau de transport interurbain de l'Isère au 31 décembre 2021, suite à la fin de la délégation Transports Région.

> Le budget annexe des cuisines mutualisées qui assurent la restauration collective de 67 des 97 collèges publics départementaux.

> Le budget annexe du laboratoire vétérinaire départemental de l'Isère qui intervient dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et dans le domaine de la santé animale.

> Le budget annexe des boutiques des musées, budget au sein duquel sont gérées les boutiques des musées départementaux.



L'EMPRUNT

L'encours de dette au 31 décembre 2021 s'élève à 432,5 M€⁶ (emprunts classiques et OCLT)⁷. L'Isère est peu endetté par rapport aux autres Départements : 2 ans de capacité de désendettement, contre 4 ans pour les autres Départements de même taille.

La majeure partie de l'encours est à taux fixe (89%).

Ces emprunts sont classés 1A, soit le niveau le moins risqué de la charte de Gissler (charte de « bonne conduite » entre les établissements bancaires et les collectivités locales).

⁶ Estimation à la date de vote du BP

⁷ OCLT : ouverture de crédit à long terme

LES POLITIQUES PORTEES PAR LE DEPARTEMENT

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

| | | |
|---|-----------------------|----------|
|  | ENFANCE ET FAMILLE | 160,1 M€ |
|  | COHESION SOCIALE | 143,3 M€ |
|  | SANTE PUBLIQUE | 5,0 M€ |
|  | PERSONNES AGEES | 216,1 M€ |
|  | PERSONNES HANDICAPEES | 178,3 M€ |

Le Département intervient en matière d'action sociale et de solidarités avec un budget de **702,8 M€**.

A ce titre, le programme départemental d'insertion vers l'emploi (PDIE) va être renforcé pour faciliter davantage le rapprochement des allocataires du RSA et de l'emploi.

Concernant les actions en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, le Département va accroître son soutien aux établissements et consolider son engagement auprès des services d'aide à domicile (SAAD), notamment par une revalorisation des salaires des travailleurs.

En matière de santé publique, le Département va amplifier son dispositif « Isère médecins » pour favoriser leur installation.

Enfin, les actions concernant l'enfance et la famille se poursuivront avec un budget de 160,1M€. Elles permettront notamment d'améliorer la qualité d'accueil et de prise en charge des enfants.

DÉVELOPPEMENT, TOURISME, ENVIRONNEMENT, MONTAGNE, FORÊT, AGRICULTURE

| | | |
|---|--|--------|
|  | AGRICULTURE | 7,6 M€ |
|  | FORET FILIERE BOIS | 0,9 M€ |
|  | EUROPE, DEVELOPPEMENT, INNOVATION | 4,4 M€ |
|  | TOURISME ET ATTRACTIVITE | 6,2 M€ |
|  | MONTAGNE | 3,3 M€ |
|  | ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE | 8,4 M€ |
|  | EAU | 6,7 M€ |






37,5 M€ seront affectés au budget développement, tourisme, environnement, montagne, forêt et agriculture.

Le Conseil départemental poursuivra son engagement pour structurer les filières de proximité, déployer la marque ISHERE et développer l'achat des produits locaux.

Le « plan montagne » soutiendra la reprise d'activité dans les territoires touristiques de montagne et les accompagnera dans la transition de l'économie de ce secteur.

Au titre des transitions écologiques, le Département établira un nouveau plan d'action climat pour 2021-2026 et, aux côtés de la filière bois, mettra en place le projet « un arbre, un habitant » qui consistera à planter plus d'1 million d'arbres dans le département.

MOBILITÉS, HABITAT, ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES, NUMÉRIQUE

| | | |
|---|-------------------------|----------|
|  | ROUTES | 105,8 M€ |
|  | TRANSPORTS | 41,3 M€ |
|  | LOGEMENT | 11,7 M€ |
|  | AMENAGEMENT NUMERIQUE | 33,3 M€ |
|  | SOLIDARITE TERRITORIALE | 40,3 M€ |

232,4 M€ seront consacrés aux mobilités, habitat, équipement des territoires et numérique.

Le Département assume ses obligations de gestionnaire du réseau routier en assurant la sécurisation et la modernisation des 4 680 km de routes départementales et le retour progressif des 90km/h sur le réseau.

Parallèlement, il encourage le développement de tout type de mobilités (projets d'aménagement en faveur des cycles, amélioration du réseau ferroviaire, financement des aires de covoiturage...).

Il poursuit les mesures engagées en matière de logement, notamment à travers le Fonds de Solidarité Logement qui assure un soutien financier et un accompagnement social des publics précarisés.

Le Département favorise également l'accès au numérique, facteur croissant d'attractivité des territoires et de développement des

services innovants. A ce titre, l'objectif est de rendre éligible au « très haut débit » tous les isérois d'ici 2024. Il s'agit d'un des plus gros chantiers numériques de France.

Le Conseil départemental reste enfin le premier partenaire des communes et intercommunalités en les accompagnant dans leurs projets d'investissements. La solidarité territoriale représente ainsi 40,3 M€. Elle permet notamment la poursuite du plan écoles.

ÉDUCATION, JEUNESSE ET SPORT

| | | |
|---|--------------------|----------|
|  | EDUCATION | 128,2 M€ |
|  | JEUNESSE ET SPORTS | 9,6 M€ |

Le budget éducation, jeunesse et sports (137,8 M€) permettra notamment de financer :

- > La rénovation et la construction des collèges dans le cadre d'un plan pluriannuel d'envergure. L'objectif est de finir de rénover d'ici 2028 la totalité des 97 collèges isérois.
- > Le numérique éducatif, pour encourager les nouveaux apprentissages (mise en place des équipements et des infrastructures nécessaires).
- > Le repas à 2 € et la consommation accrue de produits locaux ou bio dans les cantines des collèges.
- > La révision du pack loisirs et la mise en œuvre d'une bourse jeune. L'idée est d'encourager l'engagement citoyen des jeunes, de valoriser leurs projets et de favoriser leur autonomie.

CULTURE, PATRIMOINE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

| | | |
|---|----------------------------|---------|
|  | CULTURE ET CITOYENNETE | 23,3 M€ |
|  | COOPERATION INTERNATIONALE | 0,4 M€ |

Ce budget Culture, patrimoine et coopération internationale (23,7 M€) permet de lancer des chantiers patrimoniaux d'envergure dès 2022.

Tout d'abord, la construction du douzième musée départemental à Vienne, à l'horizon 2027, pour mettre en valeur la richesse patrimoniale et historique de cette ville.

Ensuite, les travaux du Palais du Parlement à Grenoble afin de réaménager les salles historiques et de lancer l'installation du nouveau musée de la Résistance et de la Déportation dans ce bâtiment prestigieux.

La construction d'un pôle de conservation muséal sera par ailleurs lancée à Saint-Martin-d'Hères.

En parallèle, les aides au patrimoine se poursuivront ainsi que le soutien aux acteurs culturels permettant ainsi la diffusion sur l'ensemble du territoire de spectacles, d'expositions et de festivals prestigieux.

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS GÉNÉRAUX

| | | |
|---|--------------------------|----------|
|  | SECURITE | 54,9 M€ |
|  | RESSOURCES HUMAINES | 209,9 M€ |
|  | ADMINISTRATION GENERALE | 29,3 M€ |
|  | BATIMENTS DEPARTEMENTAUX | 25,3 M€ |
|  | FINANCES | 100,5 M€ |

Au titre de la sécurité des Isérois, le Département est le premier financeur du SDIS (service départemental d'incendie et de secours).

Le Département est, par ailleurs, l'un des principaux employeurs de l'Isère avec 4 700 agents. Des actions départementales complémentaires sont menées pour amplifier les actions en faveur de l'emploi inclusif (handicap, insertion) ou encore d'améliorer l'attractivité de la collectivité.

Enfin, parmi les nombreuses actions menées pour atteindre l'objectif de baisse de 4% des émissions de gaz à effet de serre, figurent les travaux d'isolation et de réhabilitation des bâtiments départementaux. La rénovation thermique de l'Hôtel du Département a commencé, pour un coût de 12 M€, avec pour objectif d'atteindre une baisse de 45% des dépenses énergétiques.